

## Bombelles et Bombon\*

Nous sommes le 1<sup>er</sup> juillet 1780.

Bombelles, c'est Marc, marquis de Bombelles, 35 ans, ministre de France à la Diète de Ratisbonne depuis cinq ans. Cette carrière diplomatique est une seconde carrière, commencée en 1768, quand il avait 24 ans, grâce à la protection du baron de Breteuil. Avant, il avait été dans l'armée : il appartient à une lignée de soldats, et il est le fils de François de Bombelles (1681-1760), l'inventeur du « pas cadencé et emboîté ».

Bombon, c'est Louis, son premier fils, né le 1<sup>er</sup> juillet 1780, un beau bébé qui a tété sa mère une heure après sa naissance ! En effet, Marc a épousé en 1778 une toute jeune fille, Angélique de Mackau, seize ans, pauvre, mais dame de compagnie de Madame Elisabeth, sœur du roi. Elle est venue le rejoindre à Ratisbonne, et voilà qu'à dix-huit ans elle met au monde le petit Louis, vite appelé Bombon, et qui, du fond de son berceau, ne sait pas qu'il vient de recevoir un cadeau peu commun : il est le destinataire d'un journal que son père commence à son intention le jour de sa naissance, et qu'il tiendra jusqu'à sa mort (1822) sur 97 cahiers comptant 27.830 pages !

Le plus surprenant est le contraste entre ce journal et son destinataire : à ce bébé, Bombelles s'adresse comme à un jeune adulte qu'il guide dans les voies du bonheur, sur le plan personnel, et dans celles du succès, sur le plan social, tout en lui faisant le récit détaillé de sa vie privée et publique. Ce journal appartient à une tradition qui s'est établie progressivement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aux chroniqueurs, qui tenaient un compte rendu de la vie sociale, en se comportant comme les informateurs de futurs historiens, se sont ajoutés des diaristes qui ont accompli la même fonction, mais en faisant plus de part à leur vie familiale ou personnelle, et qui ont pensé écrire moins pour *la* postérité que pour *leur* postérité, ou même, tout bonnement, pour eux-mêmes.

Un exemple de cet infléchissement est donné, à la génération précédente, par le duc de Croÿ (1718-1784), dont les *Mémoires* sont inclassables, moitié chronique, moitié journal. Il suit en détail le cours des activités publiques auxquelles il est mêlé, mais n'en raconte pas moins sa vie privée dans les détails les moins susceptibles d'intéresser autrui, allant jusqu'à retracer l'évolution de sa dernière maladie. Ce programme est annoncé à la fin de la récapitulation de sa jeunesse qui sert de préambule à la copie du journal :

Ici commencent mes *Mémoires*. Comme je les ai écrits, naturellement, dans le temps même, je les laisse tels qu'ils sont et dans leur mauvaise diction, n'ayant jamais eu que le but d'écrire tout ce qui m'arrivait et que je remarquais, comme les choses me frappaient dans le moment, pour me ressouvenir de tout ce qui m'arrivait et de la manière dont les choses m'affectaient plus ou moins, et voir mon progrès.

Le Journal de Bombelles appartient à cette classe : journal de grand seigneur, fidèle serviteur du roi, mais aussi *pater familias* attentif à l'éducation de ses fils et à la reproduction du modèle familial : c'est à la fois une chronique sociale, le récit exemplaire d'une vie donnée en modèle à ses enfants, et un mémorial utile à soi-même pour suivre au jour le jour son « progrès », c'est-à-dire son évolution. Bombelles a attendu l'âge de 35 ans pour se lancer dans l'aventure, comme s'il avait eu besoin de ce destinataire imaginaire, Bombon, pour que son écriture ait un avenir. Il est d'autre part porté, au moins les premières années, par le zèle pédagogique que nous voyons à l'œuvre chez d'autres parents dans ces années 1780, les Jullien, les Coquebert de Montbret, par exemple.

---

\* Inédit.

Avant d'aller plus loin, il faut évoquer le sort de ce journal, la connaissance qu'on peut aujourd'hui en avoir, et la place qu'il occupe dans l'ensemble des écritures intimes de son auteur.

Au cours d'une vie que l'histoire a rendu nomade (de 1791 à 1814, il est émigré), Bombelles réussira à conserver auprès de lui la masse de plus en plus encombrante de ses cahiers. En mars 1790, ambassadeur à Venise, mais déjà émigré potentiel, il a la précaution de se faire envoyer de Versailles, cachés dans un envoi de meubles divers, les 36 premiers cahiers de son journal (1780-1789). Il relit « *avec un amour paternel* », nous dit-il, ces manuscrits « *qui prouveront un jour que j'ai quelquefois lu assez juste dans l'avenir et que je connaissais mieux mon pays que ceux qui, en le culbutant, ont cru en pouvoir être les régénérateurs* » (29 mars 1790). Le jour du dixième anniversaire de Bombon, il prend acte de la transformation de son projet : il a maintenant quatre fils, et le cours tumultueux et imprévisible des événements a donné la priorité à une chronique qu'il envisage de tenir jusqu'à sa mort :

Me voici arrivé, presque sans m'en apercevoir, à plus de la moitié de la tâche que je m'étais donnée. Je ne projetais de n'écrire ce journal que jusqu'au moment où mon fils entrerait dans le monde, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût atteint seize ans. Le voici déjà arrivé à dix années révolues, mais il a des frères plus jeunes et vraisemblablement j'écrirai jusqu'à ce qu'il me reste des forces et tant que je serai à même de donner quelque intérêt à ces notes. (1<sup>er</sup> juillet 1790).

Ce journal a-t-il été communiqué à Bombon le jour de ses seize ans, ou plus tard ? Il ne semble pas y en avoir trace dans le journal. En revanche on voit parfois Bombelles se relire lui-même (27 mars, 3 et 4 avril 1811). Toujours est-il qu'à sa mort le journal, au complet, a été soigneusement transmis et qu'il se trouve aujourd'hui en Autriche dans les archives de la famille Clam Martinic.

Dans les années 1970, une édition en a été entreprise par Jean Grassion et Frans Durif. Impossible de publier 27830 pages : il fallait choisir. Cette édition, qui en est arrivée en 2008 à son septième volume (1808-1815), a pris le parti de traiter le texte comme une chronique historique plutôt que comme un journal personnel. Mais à la fin de chaque volume, des « analyses » indiquent en abrégé ce qui a été omis. Grâce à elles, et à l'obligeance de Jeannine Charon-Bordas, qui a pris le relais des premiers éditeurs, j'ai pu avoir accès à l'autre face du journal, et c'est presque un *autre* journal que j'ai découvert, du moins pour les premières années. Le parti choisi avait été de supprimer « la poussière d'événements futiles » - en s'appuyant sur des déclarations de l'auteur : « Si j'écrivais pour tout autre que mon fils, mille petits détails que renferme ce journal seraient d'une insipidité presque insupportable » (23 janvier 1783). Mais depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, nos horizons se sont élargis : l'histoire des mentalités et l'histoire de la vie privée nous ont appris à lire les « détails ». Nous pouvons nous passionner à lire en version intégrale le journal de Bombelles, spécialement dans les premières années, de 1780 à 1789, où le tableau de la vie familiale et l'expression de la sensibilité sont très développés.

Je reviens en arrière pour souligner comment, en une génération, dans une même classe sociale, la pratique du journal a pu évoluer. Le duc de Croÿ a encore recours à la présentation suivie des chroniques. Même s'il nous dit avoir écrit « dans le temps même », il produit un texte continu qui enchaîne, aux temps du récit, des informations datées, sans que l'acte d'énonciation soit vraiment mis en scène. Son texte n'est pas divisé en « entrées » ou « notes » datées du jour de leur écriture, et il suit l'ordre des jours sans s'astreindre, loin de là, à parler de chacun d'eux : la chronique résume, saute d'une date à une autre. On est dans une synthèse ultérieure, faite avec un certain recul. L'information est choisie, l'accent mis sur

l'important ou le notable. Toute autre est la logique de l'écriture quotidienne. Le nez sur l'événement, elle aime détailler l'emploi des journées du matin au soir, ou au moins en noter les temps forts. La chronique évite les répétitions, le journal les cultive. Sauter un jour est un péché. La régularité, propre depuis longtemps aux journaux professionnels (livres de bords ou de comptes, journaux de routes, etc.), passe maintenant aux journaux personnels. Au terme de son sixième cahier, le 31 décembre 1781, Bombelles se réjouit de tenir ce journal depuis un an et demi « *sans avoir été arrêté un seul jour* ». Dès les premières entrées, il savoure la jouissance de faire coïncider le présent et l'écriture : « *Il est dix heures passées. Ma femme dort d'un doux sommeil ; mon fils fait de même. Je vais les imiter. Je tombe de fatigue parce que depuis trois jours je n'ai pas eu en tout quatre à cinq heures de sommeil...* » (2 juillet 1780). Chaque soir, il met en scène un mini-suspense : Angélique aura-t-elle une bonne nuit ? L'entrée du lendemain donne la réponse... Nous sommes passés des vues cavalières à la pulsation de l'instant.

Cette pulsation, c'est aussi celle de la lettre. Quand le couple est réuni, Bombelles se parle à lui-même de son Angélique dans son journal. Mais leurs obligations professionnelles les ont séparés pour de longues périodes. Du 8 mai 1781 au 3 juin 1782, lui tout seul à Ratisbonne, elle à Versailles avec Bombon, ils s'écrivent d'immenses lettres, pendant qu'il continue évidemment, lui, à tenir son journal. Il y recopie les nouvelles qu'elle lui donne de Bombon, il en extrait aussi le plus intéressant de ce qu'il vit pour le lui communiquer. Cette osmose du journal et de la correspondance, malgré leur différence de « voltage » (le journal est plus calme, les lettres sont enflammées), sera un jour bien émouvante à lire, et intéressante à étudier. Mais voici la situation où l'on se trouve aujourd'hui (2009) : les éditeurs du tome I du journal, publié en 1977, ne connaissaient pas cette correspondance, même s'ils mentionnent dans leurs sources les « fonds séquestrés » Bombelles des Archives des Yvelines ; et l'éditrice des lettres ne connaît pas la partie inédite du journal, la plus intime, celle qui entre en résonance avec les lettres qu'elle publie (Marquis et Marquise de Bombelles, « *Que je suis heureuse d'être ta femme* », *Lettres intimes 1778-1782*, Tallandier, 2009). Peut-être un jour pourra-t-on, pour cette période d'un an, réaliser une édition croisée du journal et des lettres ?

\*

Nous sommes donc le 1<sup>er</sup> juillet 1780. À qui s'adresse Bombelles quand il inaugure ce cahier en écrivant, après les formules initiales : « Année 1780, 1<sup>er</sup> juillet, Ratisbonne », la première phrase que voici : « *Le premier jour de ce mois ma femme qui s'appelle Angélique et dont la conduite a été depuis sa naissance et notre mariage analogue à son nom, m'a donné un fils dont elle est accouchée un peu avant quatre heures de l'après-midi* » ? Il est en suspens entre deux mondes : celui de la présentation sociale de son couple à un lecteur inconnu (mais, on va le voir, un tel lecteur est absolument *exclu* !), celui d'une intime déclaration d'amour à sa femme (mais déclare-t-on son amour à la troisième personne ?). Aucune de ces deux adresses n'est la bonne. Bombelles va avoir besoin de quelques jours pour « poser sa voix », trouver le ton juste pour parler à un bébé en s'adressant à travers lui au jeune homme de seize ans qu'un jour il sera. D'autre part, pendant longtemps, sur le plan thématique, cette voix paraîtra comme une voix qui mue, faisant des tyroliennes entre le registre social et le registre intime – écarts qui parfois gêneront Bombelles lui-même et l'amèneront à s'expliquer avec son futur lecteur de fils.

Bombelles arrivera vite à exorciser le fantôme d'un lecteur étranger, qui pourrait trouver bizarres ou ridicules les attendrissements d'un nouveau père et d'un mari amoureux. Dès la fin de la première semaine, il se débarrasse, pour n'y plus guère revenir, de ce scrupule :

Si ces détails étaient lus par un agréable ou par un de ces êtres dont le cœur est flétri par les fausses jouissances, ils concevraient difficilement qu'on puisse s'occuper, du matin au soir, d'une petite créature qui ne fait que de naître. Mais malheur à celui qui ne sait pas sentir ces petites mais douces nuances de plaisirs dont la réunion simple, facile, fait le bonheur solide de l'honnête homme. En aimant bien sa femme, on chérit plus aisément, plus fortement, ses enfants. Une âme éprise des charmes de la vertu acquiert, retrouve ou conserve la naïveté des impressions de l'enfance. Le sourire d'un enfant est plein de grâce et d'intérêt pour un père tendre ; l'intérieur de sa maison est un champ fertile en bonnes productions, qui suffisent à sa modération. Il apprécie, il jouit de ce que l'homme à la mode ne peut comprendre ; il ne va pas chercher l'amusement hors de chez lui, il le trouve à chaque pas qu'il fait dans un asile où l'amitié, l'amour de sa femme, de ses enfants, de ses devoirs, le fixent. Ce n'est que par bienséance que je sors de chez moi. J'y reviens avec un empressement toujours nouveau. Et mon Angélique, la meilleure, la plus vertueuse, la plus aimable compagne que je pouvais me donner gagne toujours aux comparaisons que je fais d'elle aux autres femmes. (7 juillet 1780)

Il ne se souciera donc plus des « agréables », des « cœurs flétris », des « hommes à la mode ». Il s'habitue vite à cette écriture nouvelle, à longue échéance, destiné à une lointaine lecture comme celle des journaux sociaux et factuels, mais qui recueille, comme la lettre intime, l'émotion de l'instant. S'il est difficile de « régler » sa voix, c'est plutôt dans l'autre sens : est-ce que son fils, ou ses enfants (puisque, avec l'accumulation des naissances, les destinataires vont se multiplier), qu'il suppose sensibles au discours intime, vont pouvoir s'intéresser à la chronique sociale, aux méandres de sa carrière, au fatras du quotidien, au détail d'un passé disparu et à des gens inconnus ?

Les adresses à son fils vont accompagner de manière régulière le journal et prendre ce problème par tous les bouts. Dès le 19 juillet, « *en parlant des habitants de Bitche, je ne puis me refuser de consigner dans mon journal, destiné à mon fils, ce que j'ai éprouvé à mon dernier passage par cette ville* » (dont il avait dirigé la garnison). Le 4 août, il dresse en détail son budget (appointements et dettes) pour que, dans vingt ans, son fils puisse comparer :

Comme il sera bon que mon fils puisse comparer la situation de son père lorsqu'il aura atteint les années de la virilité avec ce qu'elle est en ce moment si près de sa naissance, je vais la consigner exactement dans ce journal. (4 août 1780)

Le 11 août, il rapporte l'histoire d'un diplomate allemand persécuté par la cour de Vienne et commente ainsi :

Ces suites de despotisme font horreur. J'en traite plus en détail dans ma correspondance, et je n'en rapporte ici cet extrait que pour avoir occasion de dire à mon fils que, s'il est jamais ministre du Roi, il ne se serve pas de l'autorité de sa place et de la puissance de sa cour pour être la cause injuste de la ruine d'un homme de bien. (11 août 1780)

Les leçons qu'il destine à son fils ne portent pas seulement sur son budget et sa conduite politique, mais aussi sur les voies qui mènent au bonheur privé. Après une longue analyse de l'histoire du couple heureux qu'il a réussi à former avec Angélique, Bombelles destine à son fils la leçon à en tirer :

Je finirai cet article en répétant, pour mon fils, qu'il faut travailler avec autant de système à son bonheur qu'à sa fortune, et que rien ne se conserve sans soin. Il peut lire à ce sujet un conte de Marmontel (« L'amour mécontent de lui-même »), il y verra rendu avec art le caractère d'une jeune femme qui croit son cœur flétri dès qu'elle n'aime pas à la folie, et celui d'un homme d'esprit qui la guérit de ce travers en lui montrant que les sentiments portés à

l'exagération empêchent l'exercice de ceux qui nous rendent solidement heureux. (17 septembre 1780).

Jusqu'à présent, on aura pu trouver notre Bombelles bien solennel : il s'adresse à son fils à la troisième personne pour offrir des leçons d'adulte à jeune homme. Autant que j'aie pu voir, c'est seulement à la fin du premier cahier, le 7 octobre, qu'un seuil est franchi et que l'émotion déborde enfin à la seconde personne. Voici ce passage charmant, où le destinataire apparaît d'abord à la seconde personne du singulier (« Ah mon fils, que tes petits cris joyeux... »), puis à la troisième personne (« cet aimable jeune homme... ») pour finir, dans la conclusion moralisante, à la seconde personne du pluriel !

Le Roi mon maître (voici comme doit parler un ministre), le jour de la Saint Louis, a vingt-quatre ménétriers qui égaient son réveil, leurs sons confus, discors, leurs coups d'archet perfides se perdent parmi le bruit que font les courtisans empressés, et cela s'appelle pourtant le réveil d'un jour de fête. Ah mon fils ! que tes petits cris joyeux valent mieux que tout l'orchestre de l'opéra pour rouvrir à la lumière du jour les yeux de ton père !

Je lisais depuis l'apparence du crépuscule et le sommeil me regagnait, lorsque mon fils a frappé, oui, lui-même, à ma fenêtre qui donne sur la galerie et m'a donné dans son langage ce qu'une bonne officieuse, ce qu'un père enthousiaste de son enfant prennent pour le bonjour le mieux articulé.

Ce n'est pas tout, cet aimable jeune homme est venu partager la moitié de mon lit, et rire avec papa pendant une demi-heure. Enfin l'on m'a conté qu'il avait été peu sage pendant la nuit et que son réveil, si enjoué, était celui d'un jeune écervelé qui sourit le matin des erreurs de la nuit. C'était assurément le cas de moraliser, mais le coupable riait tant que je n'ai songé qu'à obtenir sa grâce, et ce bien lui est venu en dormant, tandis qu'il oubliait dans sa barcelonnette ses torts. Sa maman, en me disant qu'il ne l'avait pas laissée dormir une heure de suite, me répétait toujours : Mon ami, si tu l'avais vu, rien n'était si drôle. Il ne faut pourtant pas que cette gaieté se renouvelle souvent. La pauvre petite nourrice, que rien n'impatiente, qui se sacrifie, en souffrirait trop. Mon fils, mon cher fils, je suis bien sûr qu'en grandissant tu chériras tendrement ta mère ; mais jamais tu ne pourras reconnaître ses bienfaits. Elle est jolie, intéressante, dans l'âge de plaire. En réunissant tous les moyens et refusant d'entendre à tout ce qui pourrait et devrait l'amuser, elle s'occupe uniquement de vous. Au lieu de vous régler, comme on assure que cela se peut, elle suit aveuglément la voix de la nature et ne vous laisse jamais désirer son lait. C'est par des soins si rares, si précieux, que les premiers mois de votre existence assureront, si Dieu la conserve, la force de votre santé le reste de votre vie. (7 octobre 1780)

Autres exemples de ces ricochets d'amour, exhortations au fils qui sont des douceurs dites à la mère :

Ah, mon ami, cette heureuse constitution, tu la dois après Dieu à ta mère. C'est la tranquillité habituelle de son âme, c'est la sagesse de sa conduite, ce sont les soins qu'elle te donne sans interruption qui sauvent ton enfance des périls dont elle est environnée. Lorsqu'au gré de nos désirs, lorsque le ciel exauçant nos vœux, tu paraîtras dans le monde avec une force dont tu n'abuseras pas, et qui influera sur la bonté de ton moral, dis-toi souvent : « Cette marche assurée, cette agilité qui me fait devancer mes compagnons à la course, cette santé qui me facilite les moyens d'être un utile soldat, de braver les changements de climats, tous ces biens, je les dois à cette mère tendre, qui s'est plu, qui s'est fait un devoir de me transmettre avec son lait tout ce qu'avait de brillant et d'avantageux sa saine et fraîche jeunesse ». (19 février 1781)

Son altesse ne nous a pas reçus et nous avons été nous rejoindre à une quarantaine de personnes qui soupent chez le B<sup>on</sup> de Hohenthal. Je me suis échappé dès que je l'ai pu

décemment, et j'ai été assez heureux pour que ce fût encore avant que mon ange n'eût gagné son lit. Mon fils, il y a trois ans que ta mère est ma femme et lorsque j'ai aperçu de loin les lumières qui m'annonçaient qu'elle n'était pas couchée, mon cœur a battu de joie. (24 mars 1781)

Bombelles est sûr que ces effusions intimes trouveront écho auprès de ses enfants. En revanche, il est assez lucide pour douter parfois de l'intérêt qu'ils pourront prendre à la chronique minutieuse de sa vie sociale. Mais comme il imagine pour son fils une carrière de soldat ou de diplomate analogue à la sienne, il se persuade que ses notations accumulent un trésor d'expérience qui lui sera utile :

Le principal but de ce journal étant d'associer mon fils aux occupations auxquelles il ne peut encore se livrer en personne, et de lui faciliter, autant qu'il dépendra de moi, la réunion de toutes les connaissances nécessaires, je recueille le plus qu'il m'est possible ce que je crois devoir lui être le plus utile. Lorsque l'emploi de mes jours est dénué d'intérêt, je tâche de lui montrer qu'il n'en est presque point où l'on ne puisse s'enrichir de quelque nouveau degré d'acquit. Enfin, faute de mieux, je lui offre successivement un catalogue raisonné des livres qui formeront le fond de sa bibliothèque. Aujourd'hui, j'ai dû à la conversation de M<sup>r</sup> des Roys des détails intéressants sur la manière dont la justice s'administre en Prusse. (8 août 1781)

À deux reprises, après des anecdotes ou portraits d'intérêt médiocre, il plaide sa cause auprès de son fils :

Mon fils dira peut-être : « Quel intérêt puis-je prendre à une personne morte vingt ans avant que je ne date dans la société ? Pourquoi mon père a-t-il fait de cette mort un article dans son journal ? » Le voici, mon ami : c'est que je n'avais rien de mieux à mettre et que peut-être tu rencontreras dans la vie quelque rejeton de la famille de Werneck. Alors tu lui diras, s'il est en place, s'il peut t'être bon à quelque chose, si même sans cela il est aimable et que tu veuilles te lier avec lui : « Mon père fut l'ami de vos parents ». Une circonstance pareille me fit trouver un jour, dans un moment où j'en avais grand besoin, de l'argent que me prêta un galant homme auquel mon père avait rendu service. (12 avril 1781)

Mon fils, s'il lit cette histoire dans quinze ans, se demandera quel intérêt j'ai prétendu qu'il y prît ? Un fort mince, mon ami, je le sais en l'écrivant. Mais j'ai entrepris un journal, et tu ne peux exiger de moi ce qu'on ne trouve dans aucun livre : égalité d'agrément et d'utilité. J'écris ce que je puis ; tu en passeras ce que tu voudras, et cependant j'ose croire que tu trouveras quelque peu d'or dans le fumier d'Ennius. (15 novembre 1781)

Il arrive aussi que n'ayant rien d'intéressant à dire, il remplisse son obligatoire entrée quotidienne en recopiant les poèmes de circonstances qu'il a commis. Voici comment il feint de s'en excuser, en souriant :

Un homme qui avait un médiocre avocat se rappela, en se promenant dans les Chambres du Palais, qu'il avait un moyen à faire valoir et qu'il avait oublié d'en parler. Il court au plus vite en avertir son avocat, mais il veut en vain s'en faire entendre. L'avocat était en train de parler et non pas d'écouter. L'homme dont il plaidait la cause, renonçant enfin à l'emploi de son moyen, rencontre un de ses amis qui lui demande si son avocat l'a adopté : « Non, répond-il, c'est un fiacre à la descente, rien ne peut l'arrêter ». Mon lecteur, s'il n'ose le dire, n'en pensera-t-il pas autant de moi ? Quand il verra mes vers revenir si souvent en jeu, ne jugera-t-il pas que rien ne peut arrêter une verve plus prodigue qu'heureuse ? Mais voici mon excuse. Occupé de rédiger mon voyage de Suisse, je ne puis soutenir par quelques bons extraits l'intérêt de ce journal. Les événements se succèdent si lentement qu'ils ne me fournissent pas

de grandes matières. Parler toujours de dîners, de soupers serait vouloir que ce volume devînt le pendant de celui dans lequel un Prince napolitain consignait le nombre des bougies qui s'étaient brûlées dans chaque assemblée. Pour remplir ma feuille, j'ai donc recours à des productions du moment. Je range dans cette classe ce que j'ai répondu aujourd'hui à mon ange. (5 octobre 1781)

Mais les points importants de cette éducation seront l'éducation politique – pour son fils, âgé d'un an, il rassemble tout ce qui s'imprime d'intéressant sur la politique de Necker (7 août 1781) – et l'éducation morale : à deux reprises, il lui donne l'exemple déplorable de son oncle, perdu de dettes et dévoyé par les passions (28 novembre 1780, 10 décembre 1782). En janvier 1784, entamant son quinzième cahier, il calcule qu'à ce rythme, à son soixantième cahier, son fils aîné aura quinze ans et pourra « *s'aider de ses propres yeux pour saisir les événements et commencer à les juger* » (1<sup>er</sup> janvier 1784). Ce journal est donc destiné à être lu par ses enfants devenus adolescents, au moment de leur entrée dans le monde. « *Si [ce journal] devient un jour de quelque utilité, s'il renferme des anecdotes curieuses, des observations justes, enfin quelques sages conseils, mes enfants, mes deux enfants, vous en partagerez l'avantage* » (avril 1783). C'est un trésor d'expérience et de sagesse qu'il accumule pour plus tard. De ce journal, destiné à ses seuls enfants, Bombelles parle néanmoins volontiers en public. Son contenu est secret, non son existence. Une conversation qu'il rapporte montre que son projet est dans l'air du temps :

M. le Prince de Condé a soupé chez M. de la Vaupalière. On a parlé de mon journal. J'en ai expliqué l'objet. Cette conversation nous a conduit à celle de l'éducation des enfants. J'ai fini par dire que mes soins pour celle de mon fils seraient vraisemblablement le seul patrimoine que je pourrais lui laisser vu mon peu de fortune. Sur cela M. le Prince de Condé a eu l'honnêteté de répondre que cet enfant serait bien riche si je mettais à prix le journal que je lui destine. (17 juillet 1782).

Destiné à l'éducation future de ses enfants, ce journal est-il ce qu'on appelle à l'époque un « journal d'éducation » ? Pas vraiment. Même si Bombelles est très attentif à ses enfants, même s'il a, comme on va le voir, ses idées sur les méthodes pédagogiques, le journal n'est pas le lieu d'un vrai « suivi ». Avec les années et la multiplication des enfants, le sujet occupe d'ailleurs de moins en moins de place par rapport à la chronique sociale et professionnelle, sans pourtant disparaître. Certainement Bombelles a lu *L'Émile*, c'est un fervent partisan de l'allaitement maternel, mais s'il est contre l'usage régulier de châtiments corporels, il pense néanmoins qu'une petite fessée bien à propos ne saurait faire de mal. Dans le récit qu'on va lire, il fait d'une pierre deux coups, si je puis dire : après avoir éduqué son fils comme enfant, il l'éduque comme futur éducateur...

Bombon a ici un petit ami et deux amies qui font son bonheur, il les singe, il en est occupé à la journée et il a donné à sa petite société plusieurs marques d'un fort bon cœur. Mais la vivacité l'emporte dans ses caresses et en embrassant sa petite chouchou, en ayant toute sorte de complaisance pour elle, il l'a pincée à plusieurs reprises. Ce matin les embrassements ont fini chaque fois par cet emportement, et j'ai été obligé de dire que si on recommençait à pincer je donnerais le fouet. Je ne fais aucun cas de ce genre de châtiment en l'employant souvent et pour toutes les occasions, mais il peut être décisif pour arrêter une mauvaise habitude. À l'heure du dîner les enfants se sont rassemblés et ont dîné de bon appétit et de bon accord. Je félicitais mon fils sur ce que tout allait bien. J'ai vu alors qu'il voulait éprouver jusqu'à quel point je lui tiendrais parole. Il a d'abord caressé chouchou puis l'a empoignée avec les deux mains et en me regardant malignement il l'a pincée si fort qu'il l'a égratignée. Je criais de cesser, il n'en a tenu compte. Je l'ai pris dans mes bras et sans me laisser attendrir par ses prières, par ses larmes, je l'ai porté dans ma chambre où, aidé de sa mère, qui a été très

raisonnable et très ferme, nous l'avons déshabillé et lui avons donné le fouet avec une petite verge : je lui ai fait un très petit mal, mais il a été si surpris et puis si honteux parce qu'on lui a laissé la verge attachée à côté de lui pendant une heure que le reste de la journée s'est passé à merveille. Il n'a aucune rancune. Jamais nous n'avons été meilleurs amis et il n'a pas voulu me quitter ni dans la maison ni à la promenade.

Voici, dira peut-être ce cher enfant lorsqu'il sera grand, un fait bien intéressant que me transmet mon père. Peut-être aussi lui paraîtrai-je abuser de sa patience en désirant qu'il lise mes verbiages, mais qu'il se dise que rien de ce qui le regarde ne peut être indifférent pour son père, et qu'il se ressouviende que si cette réflexion ne suffit pas, il sera moins sévère dans son jugement lorsqu'à son tour il aura des enfants. (31 juillet 1783)

\*

Mais Bombon a... bon dos. Il a donné l'occasion à son père de découvrir un nouvel espace d'écriture... une écriture libre, abritée, tranquille.

Bombelles passe son temps à écrire, essentiellement des lettres, souvent pendant des heures de suite : « *Je vais gagner mon lit car je tombe de fatigue. J'écris toujours debout, cela est plus sain, mais au bout de quelques heures, les jambes rentrent dans le corps* » (27 septembre 1780). Il y a trois étages dans cette correspondance : d'abord la correspondance officielle, celle qu'il entretient avec la cour quand il est en poste à l'étranger, qui ne souffre pas de retard et lui prend beaucoup de temps, l'empêchant parfois de se consacrer à son cher journal (20 décembre 1786). De cette correspondance il garde bien sûr un double, auquel il renvoie une fois pour toutes ses enfants dès le second jour du journal et du petit Bombon (2 juillet 1780). Ensuite la correspondance familière, avec ses amis et relations, indispensable à la sociabilité, mais elle aussi dévoreuse de temps : « *Il est charmant de recevoir par le moyen des lettres des marques d'amitié de ses amis, mais il est impossible de ne pas regretter le temps qu'on met à y répondre. Cependant rien n'est plus nécessaire que d'entretenir par de l'exactitude et des attentions leur souvenir* » (20 février 1781). Ce qui ne l'empêche pas de se sentir en état de manque, lors de séjours à la campagne, les jours où il ne reçoit pas de lettres (15 juillet 1783). Enfin et surtout, la correspondance conjugale, qui est au centre de sa vie chaque fois qu'ils sont séparés (février-juin 1778, octobre 1778-août 1779, mai 1781-mai 1782), trésor intime auquel il n'envisage d'autre avenir que d'être relu en tête-à-tête :

Tu me fais grand plaisir de garder mes lettres. J'ai le même soin des tiennes. Un jour, nous les relirons, nous dirons, comme nous nous aimions alors ! Nous nous regarderons avec attendrissement, et il se trouvera que nous nous aimerons encore davantage. Ni toi, ni moi ne le croyons possible, nous imaginons avoir employé tous les ressorts de notre cœur, j'en jurerais, et cependant ma prédiction s'accomplira, parce que le temps qui sape, qui annule les passions déréglées, ajoute de nouveaux charmes à des liens aussi purs que ceux qui nous unissent. (22 novembre 1778, *Lettres intimes*, p. 131-132)

Le journal commencé à la naissance de Bombon appartient à cette couche d'intimité-là. C'est très clair : « *Toi, puis mon journal doivent passer avant tout* » (16 mai 1781, *Lettres intimes*, p. 291). Bien sûr, il y a une hiérarchie, le journal passe en second, mais bien avant le reste. Écriture destinée plus tard aux enfants, il donnera moins de place à l'effusion directe de l'amour. Mais ce « plus tard » est aussi facteur de liberté : aucune contrainte de bienséance ou de prudence dans la chronique de sa vie sociale ; aucune obligation d'intéresser qui que ce soit, sur le plan littéraire, alors qu'on le voit polir et repolir, pour des lectures en société, le journal qu'il a tenu de son voyage en Suisse (31 octobre 1781). Quant aux sujets traités, les excuses destinées à ses enfants montrent qu'il est décidé à n'en faire qu'à sa tête ! Tant pis pour eux, et pour lui, si cela ne les intéresse pas ! La seule contrainte qu'il s'impose, c'est la régularité quotidienne (ce qui rend d'autant plus spectaculaire l'arrêt total qu'il observe entre

le 6 juillet et le 8 août 1789). Pour le reste, il s'abandonne à son bon plaisir, qui le conduit dans deux directions apparemment opposées mais qu'il vit comme complémentaires : la vie sociale et la vie intime. La brusquerie des transitions entre ces deux registres est signe de cette liberté. On passe de Saint-Simon à Rousseau ou à Greuze en une ligne. Cela fait partie du charme de ce journal : son auteur est à l'aise, circule sans façon, en pantoufles, entre les nouvelles de l'Europe, le récit d'une démarche diplomatique ou d'une visite, un sourire de son enfant, les premiers signes du printemps, un souvenir qui l'émeut, une lecture.

Voici deux ou trois rapides aperçus des registres couverts.

D'abord les « charmes de la nature », qui reviennent fréquemment – dans l'exemple qui suit, l'ouverture des feuilles de marronniers annonce aussi le prochain retour en France, ce qui ne gêne rien :

C'est avec quelque plaisir que je commence ce volume, pouvant espérer qu'avant que je ne touche à sa fin j'aurai serré ma femme dans mes bras, j'aurai assis mon fils sur mes genoux, et je serai même déjà parvenu à l'accoutumer à distinguer mes caresses. Doux avenir ! Jours si vivement désirés, hâtez-vous d'arriver !

« Coulez, coulez, heures trop lentes  
Qui retardez cet heureux jour ! »

Quoique les derniers froids aient resserré la sève dans la prison où l'hiver la renferme, j'ai aperçu aujourd'hui ses premiers efforts pour s'échapper. On découvre déjà, à l'extrémité des branches de mes marronniers, ces premières feuilles gluantes qui s'entrouvrent pour laisser développer celles dont la verdure, en embellissant l'arbre, doit faciliter l'ascension de la sève. J'ai déjà parlé plus d'une fois de mes marronniers : ce sont les premiers arbres que j'aie fait planter. Ils ont réussi, ils ornent, au nombre de cinq, la cour de la première maison où je me sois trouvé chez moi. Et, malgré que les marronniers soient fort déçus de la gloire dont ils jouissaient lorsque vers l'année seize cent vingt on nous les apporta de Constantinople, j'aimerais toujours ce bel arbre. Il annonce le printemps, il brille d'une riche et charmante verdure, lorsque le chêne altier et même le tilleul sont encore aussi dépouillés qu'au milieu de la saison des noirs frimas. (avril 1782)

Ensuite, une scène touchante, mêlant théâtre et tétée :

La toile s'est levée avant six heures. *La Gageure* a été mieux jouée que les autres fois, *Le Billet perdu* a mis M. de Montezan à même de déployer un talent très agréable pour la comédie. Nous avons terminé par *Annette et Lubin*. Mon ange a rendu le rôle d'Annette avec cette naïveté qui est dans son caractère ; on était attendri par son chant, son action et l'application de sa conduite journalière avec la candeur du rôle qu'elle faisait. Je n'avais à exprimer que ce que je sens pour intéresser en jouant Lubin. Notre petit Lubin qui rend notre cœur si joyeux a dormi constamment pendant tout ce temps que nous avons été sur le théâtre. À chaque entracte, sa maman allait voir s'il avait besoin d'elle ; nous l'avions placé dans une chambre écartée. Je lui rendais d'aussi fréquentes visites, et toujours nous l'avons trouvé respirant doucement et se préparant un réveil riant par un sommeil tranquille. À la fin du spectacle, lorsque le monde est parti, il a ouvert les yeux et sa maman, dans l'habillement d'Annette, lui a donné à téter. Elle ne s'était point trop échauffée, jamais je ne l'ai vue plus jolie. (24 mars 1781)

Ou bien l'analyse d'un petit différend conjugal, où Bombelles se donne tous les torts :

Je suis rentré à neuf heures du soir pour tenir compagnie à ma femme et assister à son petit souper. Je n'y ai été rien moins qu'aimable ; j'avais de l'humeur des discussions interminables qu'occasionnent les petites malhonnêtetés du P<sup>ce</sup> de La Tour. Mon ange en a souffert. J'ai

rejeté des réflexions raisonnables et dictées par un intérêt touchant. J'ai été pour me coucher boudant comme un petit garçon mal élevé. Je suis revenu voir mon ange, partagé entre le désir de n'avoir pas tort et le besoin de convenir que je l'avais. J'ai trouvé cette charmante femme couchée. Elle m'a tendu la main ; je l'ai baisée de mauvaise grâce. Elle a répandu quelques larmes, j'ai eu honte d'en être la cause. Je les ai taries par mes caresses. Je l'ai laissée disposée à dormir. Je l'ai été revoir une demi-heure après, elle reposait doucement et ne s'est pas éveillée. Alors je suis rentré pour le reste de la nuit dans ma chambre, fâché d'avoir eu un tort, bien aise de l'avoir réparé et sentant que l'homme le plus tendre, s'il n'y prend pas assez garde, est souvent bien près d'abuser de la douceur de la sensibilité de sa femme. (7 septembre 1780)

Mais ces petites scènes ne donnent qu'une faible idée du chant d'amour qui court tout au long de ce journal. Ce chant n'est pas directement adressé à Angélique, et on n'entend pas la réponse de celle-ci, comme dans la Correspondance, mais il n'en est pas moins soutenu, et prend les formes les plus variées : déclaration à la gloire de l'amour conjugal, à propos du *Préjugé à la mode* de de La Chaussée (2 août 1780) ; longue analyse psychologique des fondements du bonheur conjugal (17 septembre 1780) ; hymne à Angélique vue comme la Femme Forte dont parle le *Livre de la Sagesse* (12 mars 1782) ; célébration et poème pour l'anniversaire de ses 26 ans (24 février 1788)...

À tout seigneur, tout honneur : revenons pour finir à Bombon : il a droit dans ce journal à un traitement de faveur. Aucun des autres enfants ne sera « suivi » de cette manière. C'est le privilège, ou le handicap, des aînés. Les sept premiers jours du journal ressemblent plus à un traité de puériculture qu'aux annales d'un diplomate. On y apprend la manière de « former » un sein récalcitrant en le faisant téter par de jeunes chiots. À deux mois et demi, ô prodige, les parents de Bombon annoncent à tout Ratisbonne qu'il vient de percer sa première dent ! On le devine, ils se sont trompés... À six mois, Bombon joue à cache-cache : « rien n'était si drôle de voir comme il se réfugiait à propos sous l'épaule de sa maman pour ne remonter sa mine souriante que lorsqu'il m'entendait m'éloigner » (9 janvier 1781), et au même âge, il dit déjà « papa » : « Je ne puis terminer cette journée sans dire qu'après avoir travaillé à arranger un joujou de mon fils, il m'en a récompensé ce soir en proférant très distinctement, pour la première fois, le nom de "papa". Quoiqu'il ne l'ait articulé que machinalement, je ne pourrais assez exprimer le plaisir que cela m'a fait » (25 janvier 1781).

Ces charmantes scènes alternent avec d'autres plus dramatiques, où le journal suit en détail l'évolution de crises heureusement passagères, mais qui font craindre pour la vie de l'enfant (10-12 janvier 1781, coliques, 5 février, crise de toux, 17-20 février, douleurs et convulsions...). Tout est bien qui finit bien, mais la vie de père est à hauts risques :

Qu'il est cruel, qu'il est doux d'être père ! Nous n'avons vu arriver la nuit qu'avec effroi. Nous craignons à tout moment le retour des convulsions ; un sommeil agité n'était pas propre à nous rassurer. À trois heures du matin, les cris ont recommencé ; ma femme assise sur son lit, moi couché sur un matelas, nous suivions tous les mouvements de notre enfant, que son excellente bonne portait sur les bras. Lorsqu'il s'est apaisé, nos craintes redoublaient. Enfin vers cinq heures il s'est endormi profondément et à son réveil, nous l'avons vu sourire, chercher à être amusé, indiquer qu'il voulait qu'on le promenât ; prenant peu à peu plus de confiance dans son rétablissement nous lui avons fait respirer l'air des chambres voisines. Il a marqué de la curiosité sur tout ce qui l'entourait, au lieu des frayeurs qu'il avait depuis deux jours. À chaque nouveau visage qui paraissait devant lui, il a bien reçu tous mes gens. La joie est devenue générale. Le mieux se consolide. Nous en avons déjà rendu des actions de grâces à Dieu, en attendant une messe à laquelle j'ai voulu que ma maison assiste. (19 février 1781)

J'espère avoir, par des extraits variés, donné la saveur intime de ce journal. Mais les extraits ont l'inconvénient de briser les enchaînements, et de soumettre le diariste de jadis aux reconstructions du critique actuel. Je donnerai donc en annexe une transcription intégrale de la première semaine de juillet 1780, premiers pas dans la vie du jeune Bombon, mais aussi premiers pas de son père dans les terres inconnues du journal.

\*

## ANNEXE

Journal de Marc de Bombelles, 1<sup>er</sup>-7 juillet 1780**Année 1780, 1<sup>er</sup> juillet, Ratisbonne**

Le premier jour de ce mois ma femme qui s'appelle Angélique et dont la conduite a été depuis sa naissance et notre mariage analogue à son nom, m'a donné un fils dont elle est accouchée un peu avant quatre heures de l'après-midi. Depuis six jours elle sentait des douleurs mais celles qui ont décidé le travail ont commencé aujourd'hui un peu avant neuf heures, et ce n'est qu'après sept heures d'une souffrance affreuse, mais soutenue avec un courage, une patience et une douceur charmante, qu'elle a mis au monde un enfant grand de dix-neuf pouces 7 lignes, et jouissant d'une santé parfaite. Il a tété sa mère une heure après sa naissance ; un moment avant, il a été baptisé par le B<sup>on</sup> de Thurn, grand Doyen du chapitre de Ratisbonne, en présence de deux témoins, nommés M<sup>f</sup> de Brentano, ministre de l'Électeur palatin, et le S<sup>f</sup> Brucker, conseiller du P<sup>ce</sup> Évêque de Ratisbonne, ainsi que de toute ma maison. L'enfant n'a été qu'ondoyé, parce qu'étant destiné à l'honneur d'avoir pour parrain Monsieur et pour marraine Madame Elisabeth de France, les cérémonies du baptême lui seront suppléées à Versailles. M<sup>me</sup> la B<sup>onne</sup> de Leoben et M<sup>de</sup> de Brentano ont assisté M<sup>de</sup> de Bombelles dans son travail et lui ont prodigué des soins aussi consolants et secourables que ceux de M<sup>rs</sup> Köpig et Ottman ont été utiles. Ces deux accoucheurs ont joint aux connaissances de leur état un zèle qui n'appartient qu'à l'amitié.

**Le 2 [juillet 1780]**

Mon fils a bien dormi ainsi que sa mère. Il tète bien du sein droit, mais le gauche ne se prenant pas aussi facilement, on a fait venir deux petits chiens, dont l'un tète avec une grande avidité ce sein et l'on espère qu'il le formera. La journée s'est passée à recevoir des compliments des personnes qui viennent le plus habituellement chez moi, à causer doucement avec ma femme de notre bonheur, et à écrire un grand nombre de lettres pour faire part de l'heureux accouchement. Vers le soir, j'ai été rendre une première visite à M<sup>de</sup> la C<sup>tesse</sup> de Trauttmansdorff qui a passé à la porte de M<sup>de</sup> de Bombelles. De là j'ai été au spectacle où, dans le peu de temps que j'y ai resté, tout le monde s'est empressé de me féliciter sur la naissance de mon fils et la bonne santé de la maman. M<sup>f</sup> de Trauttmansdorff<sup>1</sup> m'a fait son compliment d'aussi mauvaise grâce que M<sup>f</sup> de Borié<sup>2</sup> y a mis de fausseté. Le commissaire M<sup>f</sup> de Lehrbach a eu l'air assez embarrassé, et ces différentes mines n'ont point altéré la gaîté de la mienne. J'ai la satisfaction d'un homme qui a fait son devoir, ils ont l'humeur de gens qui se sont oubliés. Je n'en dis pas davantage dans ce journal. Mes enfants, dans la suite des années, verront de quoi il est question dans ma correspondance avec la Cour, si l'un d'eux (et, comme je l'espère, celui qui vient de naître) prend l'état que j'ai embrassé. Il est dix heures passées. Ma femme dort d'un doux sommeil ; mon fils fait de même. Je vais les imiter. Je tombe de fatigue parce que depuis trois jours je n'ai pas eu en tout quatre à cinq heures de sommeil et que j'ai plus de besoin de dormir pour me bien porter que bien d'autres personnes.

---

<sup>1</sup> Ministre de Bohème

<sup>2</sup> Ministre d'Autriche

### **Le 3 [juillet 1780]**

Mon fils a tourmenté sa mère pendant la nuit, mais il prend bien le sein droit. Les douleurs commencent à être fortes au sein gauche, le lait se présentant en abondance, et les petits chiens ayant moins de prise irritent davantage le bout qui se forme bien lentement. J'ai encore écrit jusqu'à l'heure de la poste dix-huit lettres. Il en est arrivée une de Madame Elisabeth pour ma femme, qui lui a fait un grand plaisir. Vers les quatre heures du soir, on l'a changée de lit et transportée dans le salon cramoisi, pour pendant ce temps donner de l'air à sa chambre. J'ai été un moment à une assemblée donnée par M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de Neipperg. M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de Trauttmansdorff m'a demandé quand il pourrait me rendre sa visite solennelle, et nous sommes convenus que ce serait demain après midi. J'ai eu lieu d'être content de la joie que la société m'a montrée sur la bonne santé de ma femme et de mon enfant. En rentrant chez moi, je les ai encore retrouvés tous deux dans le salon. Elle n'a repassé dans sa chambre qu'à huit heures et demie ; elle est remise dans son grand lit et le besoin de repos nous fait espérer qu'elle aura une bonne nuit.

### **Le 4 [juillet 1780]**

Un peu de fièvre de lait est survenu pendant la nuit et les seins se sont considérablement remplis. Ni l'enfant, ni les petits chiens ne tirent suffisamment ; les douleurs ont augmenté au sein gauche. Le courage de la mère semble redoubler à chaque obstacle. Au moindre cri de son fils, elle le demande et tandis qu'il faut exhorter bien des femmes, elle va au devant des maux que son état lui cause. Je l'ai privée pendant deux heures de son salon cramoisi, qui rafraîchit, étant ouvert, l'air de sa chambre, pour recevoir la visite de M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de Trauttmansdorff. Cette visite a duré une demi-heure. C'était bien long pour les pauvretés qui m'ont été dites et pour le sang-froid avec lequel il a fallu y répondre. Ce qui en a diminué pour moi la déplaisance, c'est que j'ai reçu ce matin une lettre de la Cour où l'on approuve ma conduite en me prescrivant ce que j'ai déjà fait tel que le ministre le désire. À l'entrée de la nuit, M<sup>r</sup> Köpig est venu essayer une machine destinée à former les bouts de sein, elle n'a pas eu de succès. Dans la conversation, il s'est permis de dire que si l'on ne pouvait faire usage du sein gauche, le droit ne suffisant pas, ma femme alors serait obligée de cesser de nourrir. Cette réflexion prématurée a porté la douleur dans l'âme de cette respectable petite mère. Les larmes ont coulé de ses joues, et n'ont cessé que lorsqu'on lui a fait espérer qu'elle pourrait réussir, en lui citant nombre d'exemples de femmes qui n'ont nourri que d'un côté, et dont les enfants sont venus à bien sans qu'il en soit résulté d'inconvénients pour la mère. La fièvre de lait a cessé totalement, et l'on pourrait compter sur une bonne nuit si les besoins fréquents du nourrisson n'en interrompaient le calme.

### **Le 5 [juillet 1780]**

Le sommeil de la nuit a été inquiet. Ma femme était agitée, elle a demandé en rêvant son enfant ; elle croyait qu'on le lui enlevait. De petits instants de repos ont réparé pendant la matinée l'échauffement de la nuit. Un enfant de deux mois, qui est joli et frais, a commencé à téter ma petite mère ; elle s'en trouve bien parce que, depuis qu'elle a du lait, ses seins n'ont point encore été entièrement dégorgés. Elle a cruellement souffert cet après-midi, parce qu'on a encore essayé sans succès cette machine de Stein et que les petits chiens, après avoir irrité son sein gauche, n'ont pu le disposer suffisamment pour que l'enfant de deux mois saisît le bout. Il est venu un peu de sang et l'amour maternel peut seul donner le courage nécessaire pour supporter des douleurs aussi vives sans s'en rebuter. Mon ange ayant exigé de moi que je prisse l'air, je suis sorti pendant une heure pour faire à cheval le tour de la ville. Je me suis

fait accompagner par le Ch<sup>ef</sup> d'Hautpoul, jeune homme de douze ans dont je me suis chargé. Au retour j'ai été obligé de l'envoyer aux arrêts dans sa chambre pour dompter son humeur, et son incompatibilité avec les personnes qui vivent chez moi. Ma femme, qui avait encore été changée de lit cet après-midi, est rentrée dans le sien vers les 9 heures. Nous la quittons à onze heures et demie, et j'espère qu'elle aura une bonne nuit.

### **Le 6 [juillet 1780]**

Ma femme a bien dormi. Le sein gauche, qu'on a laissé tranquille, est mieux qu'il n'a été depuis la montée du lait, ce qui a fait prendre le parti de l'abandonner, et de tâcher d'attirer totalement à droite la nourriture de l'enfant, qui ne parviendrait qu'avec des douleurs affreuses pour la mère à former le bout gauche. On obviara aux engorgements en entretenant par des cataplasmes sur cette partie une chaleur continue. Le cordon ombilical de mon fils est tombé ce matin lorsqu'on l'a changé, et le nombril a paru cicatrisé sans saillie et tel qu'il doit être pour n'exposer ni pour le présent ni pour la suite l'enfant à aucun danger de ce côté.

Les nouvelles publiques disent que la prise de Charlestown a donné lieu à une révolte qui a forcé le congrès américain de sortir de Philadelphie, et que le Ch<sup>ef</sup> de la Luzerne, le ministre de France près des nouveaux États Unis, a été obligé de se sauver pour éviter le premier mouvement de la férocité du peuple. J'espère que cette nouvelle n'est pas vraie<sup>3</sup>, mais ce qui me ferait craindre qu'elle le fût c'est que, sans qu'on puisse en donner de raison, l'expérience prouve que ce n'était pas à tort que le maréchal de Villars, avant de confier une commission à un officier, demandait s'il était heureux. Il y a des personnes qui portent guignon à tout ce qui les concerne. M<sup>r</sup> d'Eterno, officier des Chevaux légers de la Garde du Roi, et qui veut être membre du corps diplomatique, remarquait un jour à dîner chez M<sup>r</sup> de Vergennes que le Ch<sup>ef</sup> de la Luzerne n'avait servi dans aucun régiment qui n'eussent été réformés et que peu de temps après qu'il a été ministre du Roi près de l'Électeur de Bavière, ce Prince qui jouissait d'une superbe santé est mort de la petite vérole. C'est ce même Prince dont la succession a causé la guerre entre l'Empereur et le Roi de Prusse, que le traité de Teschen a terminée.

### **Le 7 [juillet 1780]**

Mon fils a souffert des tranchées pendant la nuit et n'a pas laissé dormir sa mère que vers le matin, que je l'ai pris dans mon lit, où il est resté à deux reprises trois heures. Il semblait que cet enfant avait l'intelligence de connaître mes caresses : chaque mouvement qu'il faisait pour crier, je l'en empêchais en l'embrassant. Si ces détails étaient lus par un agréable ou par un de ces êtres dont le cœur est flétri par les fausses jouissances, ils concevraient difficilement qu'on puisse s'occuper, du matin au soir, d'une petite créature qui ne fait que de naître. Mais malheur à celui qui ne sait pas sentir ces petites mais douces nuances de plaisirs dont la réunion simple, facile, fait le bonheur solide de l'honnête homme. En aimant bien sa femme, on chérit plus aisément, plus fortement, ses enfants. Une âme éprise des charmes de la vertu acquiert, retrouve ou conserve la naïveté des impressions de l'enfance. Le sourire d'un enfant est plein de grâce et d'intérêt pour un père tendre ; l'intérieur de sa maison est un champ fertile en bonnes productions, qui suffisent à sa modération. Il apprécie, il jouit de ce que l'homme à la mode ne peut comprendre ; il ne va pas chercher l'amusement hors de chez lui, il le trouve à chaque pas qu'il fait dans un asile où l'amitié, l'amour de sa femme, de ses enfants, de ses devoirs, le fixent. Ce n'est que par bienséance que je sors de chez moi. J'y reviens avec un empressement toujours nouveau. Et mon Angélique,

---

<sup>3</sup> Elle ne l'était pas.

la meilleure, la plus vertueuse, la plus aimable compagne que je pouvais me donner gagne toujours aux comparaisons que je fais d'elle aux autres femmes.

Sur la fin de la journée, j'ai été chez M<sup>r</sup> de Fischer, ministre des comtes de Franconie et de Westphalie qui a donné une assemblée. Ce ministre, reconnu par une partie de ceux de la Diète et auquel les autres disputent son état, est un homme d'esprit qui n'a donné cette assemblée que pour montrer à M<sup>r</sup> de Trauttmansdorff (qu'il a seul exclu) que l'infériorité de sa position n'autorisait personne à lui manquer et que puisque Mr de Trauttmansdorff avait mis de l'affectation à ne point lui faire notifier sa légitimation, il pouvait affecter aussi de méconnaître le ministre de Bohême.

\*

## BIBLIOGRAPHIE

*Toutes les citations et références renvoient à des passages inédits du Journal, sauf pour les dates suivantes : 1<sup>er</sup> juillet, 4 août, 27 septembre, 28 novembre 1780, 10 décembre 1782, 29 mars et 1<sup>er</sup> juillet 1790, 27 mars 1811.*

*Mes remerciements vont à la fois à Jeannine Charon-Bordas, qui m'a ouvert l'accès aux parties inédites du Journal, et au comte Carl Philip Clam Martinic qui a autorisé la publication de ces extraits.*

Journal de Marc de Bombelles, archives du comte Clam Martinic.

Marquis de Bombelles (1744-1822), *Journal, publié sous les auspices de son arrière-petit-fils, Georges, comte Clam Martinic*, texte établi, présenté et annoté par Jean Grassion et Frans Durif (tomes 1 à 3), Jeannine Charon-Bordas, Jean Grassion et Frans Durif (4 et 5), Jeannine Charon-Bordas (6 et 7).

Tome 1, 1780-1784, Genève, Droz, 1977, 399 p.

Tome 2, 1784-1789, Genève, Droz, 1982, 412 p.

Tome 3, 1789-1792, Genève, Droz, 1993, XIII-434 p.

Tome 4, 1793-1795, Genève, Droz, 1998, 444 p.

Tome 5, 1795-1800, Genève, Droz, 2002, 517 p.

Tome 6, 1801-1807, Genève, Droz, 2005, 508 p.

Tome 7, 1808-1815, Genève, Droz, 2008, 409 p.

Marquis et Marquise de Bombelles, « *Que je suis heureuse d'être ta femme* ». *Lettres intimes 1778-1782*, édition établie par Évelyne Lever, Paris, Éd. Tallandier, 2009, 570 p.

Emmanuel de Croy (1718-1784), *Journal inédit du duc de Croy, 1718-1784*, avec introduction, notes et index par le Vte de Grouchy et Paul Cottin, Flammarion, 1906-1907, 4 vol.

\*